



# Conditions générales

## Table des matières

**INSCRIPTION ET PAIEMENT DES COURS :**

---

**ORGANISATION DES COURS**

---

**EXCLUSION**

---

**ABSENCES**

---

**COMPORTEMENT DES ÉLÈVES ET DE LEURS ACCOMPAGNANTS :**

---

**POUR LES ÉLÈVES :**

**POUR LES PARENTS OU ACCOMPAGNANTS:**

**ATTESTATION DE COURS**

---

**RÉINSCRIPTIONS**

---

**RESPONSABILITÉS**

---

**ENREGISTREMENT VIDÉO/AUDIO**

---



## Inscription et paiement des cours :

Les nouvelles inscriptions et les renouvellements d'inscription se font sur le site internet [www.rolle-natation.ch](http://www.rolle-natation.ch). – Chaque inscription ou renouvellement d'inscription est considéré comme une inscription définitive et entraîne la création automatique d'une facture à régler dans le délai imparti.

Nouveaux membres : Lors de la première inscription uniquement, un cours d'essai est possible. Il sera fixé par le responsable de l'école de natation une fois l'inscription effectuée sur notre site internet. S'il ne devait pas avoir de suite après le cours d'essai, les parents s'engagent à faire connaître leur décision au responsable de l'école de natation **AVANT** le deuxième cours.

Les parents de l'enfant qui désirent mettre fin aux cours de natation doivent communiquer par email au responsable de l'école de natation **AVANT** les vacances scolaires.

Si l'enfant arrête les cours de natation avant les vacances d'octobre, le Rolle natation rembourse 70% de la cotisation.

Si l'enfant arrête les cours de natation avant les vacances de Noël, le Rolle natation rembourse 50% de la cotisation.

Merci de bien noter qu'une taxe de CHF. 50.- sera appliquée pour les frais administratifs.

Dès les vacances de Noël, aucune annulation ou remboursement ne sera possible, à l'exception de cas particuliers comme déménagement ou maladie/accident.

**Le non-paiement des cours ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.**

Le montant des cours collectifs ne pourra pas être transféré pour des cours privés et inversement.

L'école se réserve le droit de refuser un élève dont le paiement n'aura pas été effectué.



## Organisation des cours

**Tous les élèves**, garçons et filles, doivent porter un bonnet de bain pendant leur cours de natation. Un bonnet leur sera offert à leur inscription.

Dans le cas où vous avez besoin d'un nouveau bonnet, Le Rolle natation les met en vente pour CHF. 6.-.

Les lunettes de natation sont interdites pour les cours de 30 minutes et moins, sauf cas exceptionnels.

Afin d'assurer la meilleure qualité de cours pour chaque niveau et chaque élève, l'école se réserve le droit de modifier certains horaires ou cours.

## Exclusion

La direction de l'école de natation se réserve le droit d'exclure un.e ou plusieurs participant.e.s de manière provisoire ou définitive selon les motifs suivants (liste non-exhaustive) :

-exclusion due au non-paiement de l'écolage

-exclusion due à un comportement inacceptable et au non-respect des règles de bienséance.

La totalité de la facture restera due, même en cas d'exclusion.

## Absences

Les cours manqués ne peuvent être rattrapés ou remboursés.

**Exception** : En cas d'absence, avec certificat médical à l'appui, un remboursement des cours manqués pourra être demandé.

Au bout de 5 cours manqués et non excusés, la place de l'élève peut être attribuée aux enfants sur liste d'attente.

**Cours privés** : Les absences doivent être annoncé au moins 48h avant le cours.



## Comportement des élèves et de leurs accompagnants :

### Pour les élèves :

Respecter les moniteurs (-trices) et les règles qu'ils ou elles fixeront lors des cours.  
Écouter leurs consignes.

Respecter les règles d'hygiène et de politesse.

Bonnet de bain **OBLIGATOIRE** pour tous

Pour des raisons d'hygiène, les sous-vêtements en dessous du maillot sont interdits.

Ne pas entrer dans l'eau sans l'autorisation. Ne pas courir au bord du bassin.

Respecter ses camarades dans l'eau et dans les vestiaires/ douches.

Être à l'heure au bord du bassin, prêt à nager. **Ne pas arriver plus de 5 minutes en avance au bord du bassin sous peine d'être renvoyé aux vestiaires.**

Ne pas manger au bord du bassin ou dans les vestiaires.

Ne pas aller dans les vestiaires avec les chaussures aux pieds.

### Pour les parents ou accompagnants :

Respecter les horaires de cours en amenant les enfants à l'heure.

Respecter les moniteurs (-trices).

En cas de problème quel qu'il soit, immédiatement en aviser le moniteur (-trice) ou le responsable de l'école.

En cas d'absence, avertir par email à l'adresse [ecole@rolle-natation.ch](mailto:ecole@rolle-natation.ch).

Les parents ou accompagnants sont autorisés à suivre **le premier** cours de leur enfant au bord du bassin, ensuite ils sont priés de rester en dehors de l'enceinte du bassin.



Les chaussures sont interdites dans les vestiaires, il est prié d'utiliser les casiers à disposition à l'extérieur.

Les enfants de plus de 6 ans doivent aller dans le vestiaire propre à leur genre. Une mère ne peut pas accompagner son fils âgé de plus de 6 ans dans le vestiaire homme et inversement. Dans ce cas, l'enfant devra alors se rendre seul dans le vestiaire qui lui convient afin de respecter l'intimité des autres.

## Attestation de cours

À la fin de chaque année de cours, l'élève recevra un livret (qu'il devra redonner à la rentrée) sur lequel figureront les étapes qu'il a franchies pendant son année de cours. Si l'enfant perd le livret, vous pourrez en demander un nouveau pour CHF. 5.-.

## Réinscriptions

Les inscriptions ne sont pas renouvelées automatiquement, les parents seront informés de la date d'ouverture des inscriptions. Chaque élève devra se réinscrire via notre plateforme [www.rolle-natation.ch](http://www.rolle-natation.ch).

## Responsabilités

Tout élève doit être assuré. Le Rolle natation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident contractés lors de l'utilisation des installations.

En cas de problèmes techniques ou pour des raisons indépendantes de notre volonté, entraînant l'annulation des cours, Le Rolle Natation n'est pas tenu de reporter les cours manqués.

**Rolle Natation ne pourra être tenu responsable d'éventuels problèmes ou dégradations occasionnées dans les vestiaires par certains enlevés mal attentionnés et ne prendra pas position dans ces cas. L'école n'est responsable des élèves uniquement pendant la durée des cours, ni avant ni après.**

Les élèves sont pris en charge par les moniteurs dès leur arrivée au bord du bassin et jusqu'à la fin du cours, et en aucun cas pour les temps précédant ou suivant l'activité.

## Enregistrement vidéo/audio

Il est **interdit de prendre des photos ou d'effectuer des enregistrements vidéo** ou audio. Néanmoins, nous nous réservons le droit de prendre en photo et vidéo des enfants inscrits au club pour une utilisation interne. Si vous ne le souhaitez pas merci de nous le communiquer par écrit.